

OBSERVATION DU DISPOSITIF DE PROMOTION DE LA SANTÉ

DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE
À DESTINATION DES LYCÉENS

CONTEXTE

Depuis 2010, le Conseil régional du Centre Val de Loire et l'Agence Régionale de Santé du Centre (ARS) ont choisi par convention de s'engager fortement dans la promotion de la santé en faveur des lycéens et des apprentis. Dans le cadre de ce partenariat, le Conseil régional a développé un dispositif global de promotion de la santé, avec un large ensemble d'actions complémentaires: un diagnostic sur la santé des jeunes¹ dès 2010, un appel à projets dédié aux établissements scolaires (lycées, CFA² et MFR³), accompagné d'une offre de soutien méthodologique, la mise à disposition d'outils d'éducation à la santé, l'organisation de journées thématiques, le financement d'espaces écoute santé et une facilitation de l'accès à la contraception au sein des établissements. Quatre ans après le début du dispositif, le Conseil régional du Centre Val de Loire et l'Agence régionale de santé du Centre ont conjointement souhaité réaliser une observation du dispositif, observation qui a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé du Centre (ORS).

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'ORS a retenu une méthode principalement qualitative pour cette étude. Le point de vue des professionnels des établissements scolaires a été recueilli par le biais d'entretiens approfondis, menés en face-à-face ou dans le cadre de focus groups, entre février et mai 2014. 26 professionnels issus de 14 établissements ont ainsi été interrogés (principalement infirmier(e)s, et selon les établissements, des conseiller(e)s principaux(ales) d'éducation, documentalistes, enseignant(e)s, chef(fe)s d'établissement, chef(fe)s d'établissement adjoint(e)s, assistant(e)s de service social).

Cette approche a été complétée par une enquête par questionnaire, adressée en avril 2014 à l'ensemble des lycées et MFR de la région. Celle-ci a permis d'exploiter 66 questionnaires, remplis par des personnels de 56 établissements différents.

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT



L'enquête a abordé l'ensemble des initiatives impulsées par le Conseil régional et ses partenaires et leurs effets spécifiques. Ces différentes actions ayant été pensées et mises en œuvre dans une approche globale et cohérente, avec la volonté de s'inscrire dans le cadre de référence en promotion de la santé défini par la charte d'Ottawa, l'analyse a été organisée par rapport à chacun des axes stratégiques de cette charte.

La Charte d'Ottawa

La première conférence internationale pour la promotion de la santé, qui s'est réunie à Ottawa le 21 novembre 1986, a émis une charte pour l'action, visant "la santé pour tous d'ici l'an 2000 et au-delà". La promotion de la santé a été définie, à cette occasion, comme "le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci". Cette approche d'intervention se caractérise par 5 axes: élaborer une politique de santé publique saine, créer des milieux favorables, renforcer l'action communautaire, acquérir des aptitudes individuelles, réorienter les services de santé.

1. ELOY A., CHERBONNET C., LECLERC C., *Santé perçue et comportements des jeunes en lycées publics de la région Centre*, ORS Centre, mars 2012, téléchargeable sur le site internet de l'ORS (www.orscentre.org)

2. Centre de Formation des Apprentis.

3. Une Maison Familiale Rurale est un centre de formation, sous statut associatif et sous contrat avec l'État ou les Régions, qui a pour objectifs la formation par alternance et l'éducation des jeunes et des adultes ainsi que leur insertion sociale et professionnelle.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



1^{ER} AXE STRATÉGIQUE

ÉLABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES SAINES

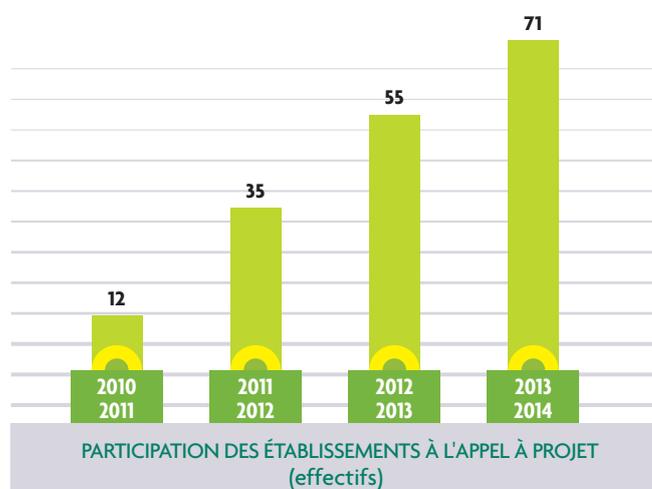
Quelle mobilisation des partenaires institutionnels ?

Le Conseil régional, à travers un comité de pilotage - Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, Agence Régionale de Santé du Centre, Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf), Fédérations de parents et Conférence Régionale de la Jeunesse (CRJ) - a mobilisé ses différents partenaires dès le lancement du dispositif. La réalisation d'une enquête préalable sur les besoins de santé des lycéens a permis d'établir avec eux un diagnostic partagé, et de définir des actions prioritaires. L'expérimentation du

nouvel appel à projets a donné la possibilité de prendre en compte les demandes des partenaires, et d'effectuer des ajustements avant son ouverture à l'ensemble des lycées, CFA, et MFR de la Région, ceci en complément et en cohérence avec l'appel à projets annuel de l'ARS du Centre.

Les formes et degrés d'association sont à géométrie variable, selon les partenaires et les actions. Concernant les journées thématiques et les outils de prévention, le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours et la Draaf sont associés pour définir leur contenu ; le soutien de l'ARS est financier. D'autres actions sont

réalisées de manière plus indépendante par le Conseil régional, comme le déploiement des espaces écoute santé sur 5 des 6 départements de la Région. Les partenariats noués sont bien établis. Toutefois, ils traduisent le rôle souvent prépondérant du Conseil régional dans l'initiative et la mise en œuvre des différentes actions, et sa relation directe et privilégiée avec les lycées.



Région étant cohérents avec les thématiques déjà traitées, les professionnels ont pu partir de leurs pratiques, et enrichir et étendre celles-ci en fonction des besoins perçus dans les établissements. Le soutien méthodologique de la Fraps⁴ a également donné la possibilité aux professionnels de s'inscrire plus facilement dans la démarche de conduite de projets.

Cette large participation traduit aussi une nécessité pour les établissements. Ils ont à rémunérer les opérateurs de prévention extérieurs plus fréquemment que par le passé. Le contexte général de contraction budgétaire et la modification de l'appel à projet de l'ARS ont conduit des associations à se recentrer sur les priorités régionales et sur leur cœur de métier, et à n'intervenir auprès des lycées qu'avec le financement des établissements. Néanmoins, le financement du Conseil régional a permis à la plupart des équipes éducatives non seulement de maintenir leurs projets, mais aussi de mener leurs actions à une plus grande échelle, ou d'en développer d'autres. Dans ce cadre, ils ont souvent pu aborder de nouvelles problématiques de santé grâce aux compétences spécialisées des opérateurs de prévention.

Ce recours étendu aux opérateurs est perçu comme le principal bénéfice de l'appel à projets. Les élèves reconnaissent facilement

2^E AXE STRATÉGIQUE

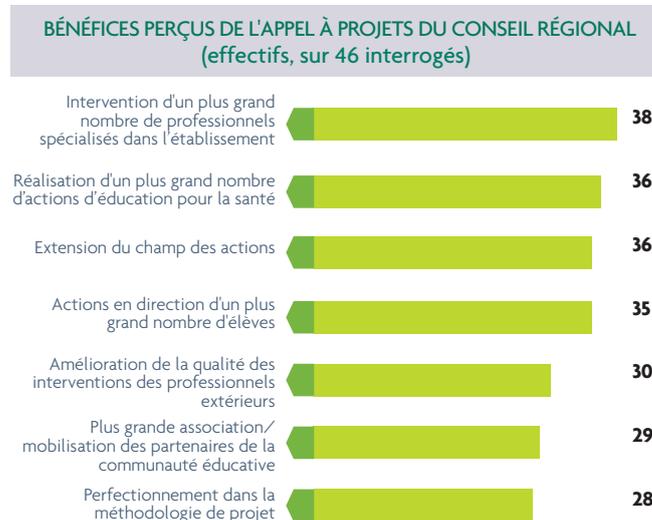
CRÉER DES MILIEUX FAVORABLES

En quoi le dispositif a-t-il facilité/renforcé la mise en œuvre de la promotion de la santé dans les établissements ?

L'appel à projets « Lycéens, apprentis, bien dans son corps, bien dans sa tête »

La plupart des établissements menaient des actions de promotion de la santé avant la mise en place de la politique régionale, mais ils allouaient peu de moyens à ces actions, et seule une minorité d'entre eux sollicitait des financements extérieurs.

L'appel à projets a conduit un nombre croissant d'établissements à financer plus significativement leurs actions. La participation importante des établissements s'explique d'abord par certaines qualités de l'appel à projets. Les axes de travail proposés par la



4. Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé

leurs compétences et sont généralement plus sensibles à leurs interventions. Ils découvrent simultanément les structures de proximité en matière de santé et prévention, ce qui leur permet de s'adresser plus facilement à elles en cas de besoin. Pour les professionnels des établissements, la collaboration avec des intervenants extérieurs permet de développer leurs connaissances et compétences sur certains sujets, de s'inspirer des méthodes et supports utilisés, et de sortir de l'isolement pour leurs actions de promotion de la santé.

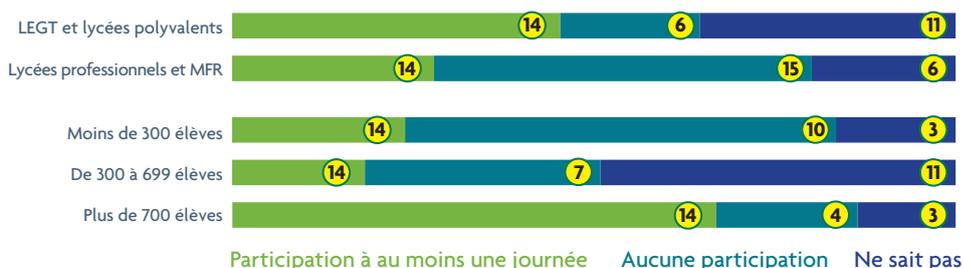
Cependant, il n'existe pas nécessairement d'intervenants sur toutes les problématiques de santé et tous les territoires. Ils sont parfois peu disponibles, ou ne développent pas l'approche souhaitée par les porteurs de projets. Enfin, il n'existe pas de transfert systématique de compétence, les actions étant parfois menées par les opérateurs de prévention « seuls ».

L'organisation de journées thématiques à l'intention des professionnels des établissements

Les journées thématiques favorisent la prise en compte de nouvelles problématiques en améliorant et actualisant les connaissances des professionnels, en leur donnant des contacts d'intervenants sur des sujets pour lesquels ils se sentent démunis, et des exemples d'actions menées au sein d'autres établissements.

Cependant plusieurs éléments limitent cet impact : le temps et le coût des déplacements sont contraignants pour les professionnels éloignés des grandes villes. Certains n'ont pas la possibilité de se rendre à ces journées sans affecter leurs autres missions. Bien qu'ouvertes à l'ensemble des personnels, les journées thématiques réunissent principalement des infirmier(e)s, et peu d'enseignant(e)s. Certains professionnels attendent que des temps plus importants soient consacrés aux échanges d'expériences pour y participer.

PARTICIPATION DES ENQUÊTÉS AUX JOURNÉES THÉMATIQUES SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT (effectifs)



Sur 22 personnes interrogées quant aux bénéfices des journées thématiques, 9 citent l'apport de connaissances, 8 citent l'intérêt des rencontres avec d'autres professionnels et 7 les échanges d'expériences.

Les outils d'éducation à la santé

Les outils d'éducation à la santé diffusés par le Conseil régional constituent une base de travail utile aux professionnels pour aborder de nouvelles problématiques, et construire des interventions autour de ces supports. Ils sont jugés souvent attractifs pour les jeunes du fait de leur aspect ludique, visuel, et de l'interactivité liée à leur utilisation: les interventions proposées ainsi n'ont pas le caractère magistral qui rebute une partie des jeunes sur d'autres actions.

L'utilisation de ces outils rencontre plusieurs freins. Certains outils ne sont pas connus des professionnels. D'autres ne s'intègrent pas facilement à leurs pratiques, parce qu'ils ne correspondent pas aux thématiques qu'ils travaillent au moment de leur réception ou ne correspondent pas à la manière dont ils envisagent leur action. Enfin, certains outils sont adaptés à une utilisation en petits groupes, alors que les professionnels isolés dans leurs établissements ne disposent pas d'un tel cadre d'intervention.

CONNAISSANCE ET UTILISATION DES DIFFÉRENTS OUTILS DE PRÉVENTION DISTRIBUÉS PAR LA RÉGION

	CONNAISSANCE DE L'OUTIL (EN%)	CONNAISSANCE DE L'OUTIL (EFFECTIFS)	UTILISATION DE L'OUTIL (EN%)	UTILISATION DE L'OUTIL (EFFECTIFS)
KIT CONTRACEPTION	83.1	49	71.2	42
INFO-INTOX	61	36	49.2	29
LE PHOTOLANGAGE	59.3	35	35.6	21
ADOS-SEXO	49.2	29	40.7	24
L'ÉLÉPHANT ROSE	47.5	28	22.0	13
LE KOTTABOS	35.6	21	10.2	6
100% PRÉVENTION SANTÉ	30.5	18	22.0	13
JEUNES ET HOMO	23.7	14	11.9	7
CORPS ET COMMUNICATION	11.9	7	6.8	4
ENTRE NOUS	10.2	6	3.4	2
DÉCODE LE MONDE	5.1	3	5.1	3



Dans quelle mesure le dispositif a-t-il favorisé des actions communautaires?

Depuis 2012-2013, le dispositif accorde une attention particulière aux actions impliquant des jeunes relais santé, actions encouragées par le Conseil régional dans le cadre de l'appel à projets, et du soutien méthodologique qui l'accompagne.

Les jeunes relais santé

Jeunes lycéens ou apprentis volontaires, accompagnés de professionnels, suivent une formation sur une ou plusieurs thématiques choisies : conduites à risque (consommation de drogues, tabac, alcool, internet, téléphone portable...), sexualité, alimentation, activité physique, estime de soi... Les jeunes relais sont ainsi identifiés par leurs pairs comme des jeunes ressources auprès desquels ils peuvent avoir quelques réponses à leurs interrogations ou être orientés plus facilement vers un professionnel.



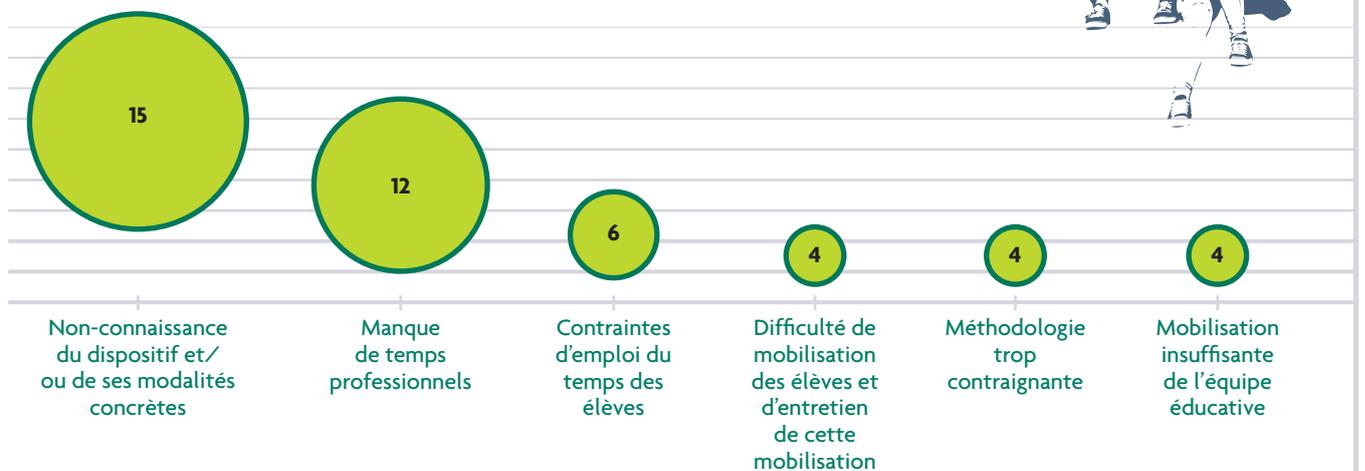
Un cinquième des personnes interrogées (13 sur 59) indiquent que leur établissement met en place des actions avec des jeunes relais santé.

Les apports de ces actions sont souvent bien perçus par les professionnels interrogés qui voient une plus grande efficacité des messages véhiculés par les jeunes, une responsabilisation des jeunes relais santé et une pertinence par rapport aux attentes et questionnements des élèves.

Paradoxalement ces actions ne sont mises en œuvre que dans une faible part des établissements enquêtés. Les raisons évoquées sont la méconnaissance du dispositif jeunes relais santé et de sa méthodologie, la disponibilité insuffisante des professionnels engagés au regard du besoin de formation et de suivi des élèves, la difficulté de recrutement des élèves, la nécessité de son renouvellement, et l'appréhension des risques pour les jeunes relais.

Une partie des professionnels retiennent néanmoins le principe de l'association des jeunes et recherchent des formes de participation plus souples. Ils prennent en compte les demandes et intérêts manifestés par les élèves dans la définition des actions, ou les impliquent sur une partie des actions qu'ils mènent : exposés en classe, réalisation des affiches et supports pour des actions d'information sur des sujets spécifiques. De manière générale, l'implication et l'association des jeunes dans les actions (dans le dispositif jeunes relais santé ou non) est considérée comme une garantie de pertinence par rapport aux attentes des élèves.

MOTIFS DE NON RECOURS AUX JEUNES RELAIS SANTÉ
(effectifs, sur 43 personnes interrogées)





SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

4^E AXE STRATÉGIQUE

DÉVELOPPER LES APTITUDES INDIVIDUELLES

Dans quelle mesure des éléments du dispositif ont-ils permis le développement des aptitudes individuelles des jeunes ?

Le développement des aptitudes individuelles et des compétences psycho-sociales des jeunes est, pour le Conseil régional, un objectif transversal à l'ensemble des actions mises en œuvre. Si l'investigation menée ne visait pas à rendre compte directement de l'impact des actions réalisées dans les établissements auprès des élèves, elle a permis de mettre en évidence l'existence d'éléments incitatifs au sein du dispositif régional, qui appuient les porteurs de projets dans cette approche.

Ainsi, les actions permettant le développement des compétences psycho-sociales des jeunes sont :

- ✦ encouragées dans le cadre du soutien méthodologique ;
- ✦ valorisées par les journées dédiées aux actions mises en œuvre par les jeunes relais santé, comme celle organisée en mai 2013 ;
- ✦ Facilitées par les outils d'éducation à la santé distribués, qui permettent de travailler les représentations, connaissances, attitudes et comportements des jeunes. Les supports utilisés (jeux de questions-réponses, photolangage, théâtre forum...) favorisent le dialogue, permettent d'engager un débat et de confronter les points de vue des jeunes.



5^E AXE STRATÉGIQUE

RÉORIENTER LES SERVICES DE SANTÉ

Comment le dispositif a-t-il modifié le positionnement et l'attitude des acteurs au sein des établissements ?

L'appel à projets

La plupart des professionnels impliqués dans les actions d'éducation pour la santé ne bénéficiaient pas d'une forte dynamique de leur lycée sur ce sujet, ne disposaient pas d'un temps suffisant pour l'élaboration collective du projet, et n'obtenaient qu'une participation limitée de leurs collègues. Dans ce contexte, l'appel à projets a constitué une opportunité créant ou stimulant un cadre d'expression, d'élaboration et de structuration des volontés au sein de l'établissement.

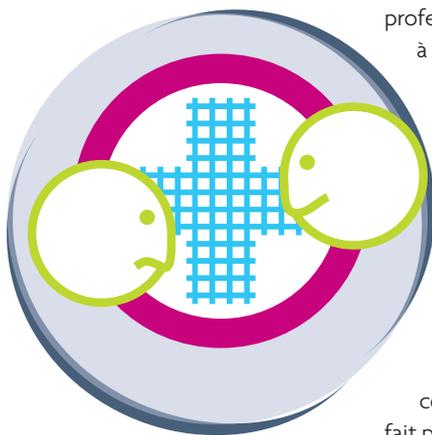
Cela a apporté aux professionnels infirmiers une visibilité et une légitimité qu'ils n'avaient pas toujours au sein de leur établissement. Ils ont été plus souvent soutenus par d'autres membres de la communauté éducative.

Cependant, faute de temps dédié dans le programme des élèves, les actions mises en œuvre entrent encore souvent en concurrence avec les enseignements pédagogiques. Les enseignants sont relativement peu mobilisés dans les projets et seules quelques spécialités relaient ces actions (la SVT⁵, l'EPS⁶, l'ECJS⁷, la PSE⁸, et des filières spécifiques en lycée professionnel).

Les espaces écoute santé

Le Conseil régional s'est engagé dans un développement d'espaces écoute santé au sein des établissements. Ces permanences perçues comme très accessibles aux jeunes (délais de rendez-vous courts, consultations à proximité immédiate et gratuites, neutralité du lieu d'écoute) sont majoritairement bien acceptées par les professionnels interrogés. Leur mise en place a souvent conduit à des modifications des pratiques professionnelles. Certains personnels ont développé des pratiques d'orientation pour assurer la fréquentation de ces espaces. Pour d'autres, il a été nécessaire d'ajuster les pratiques pour éviter les doublons entre leurs missions. C'est notamment le cas des infirmier(e)s, assistant(e)s de service social, qui peuvent également effectuer le premier accueil des jeunes rencontrant des problèmes d'addiction et assurer leur orientation pour un suivi extérieur.

Enfin, une partie des professionnels sont opposés à la présence de ces permanences au sein de l'établissement : ils considèrent l'accompagnement proposé comme un soin qui ne fait pas partie des missions de l'Ecole, et craignent l'entrée d'autres structures au sein des établissements scolaires.



5. Science de la Vie et de la Terre
 6. Éducation Physique et Sportive
 7. Éducation Civique Juridique et Sociale
 8. Prévention Santé Environnement



CONCLUSION

Le Conseil régional a initié un dispositif de promotion de la santé afin de créer un environnement favorable aux jeunes, à leur apprentissage, et à leur épanouissement.

Les observations réalisées dans le cadre de l'étude montrent que ce dispositif est désormais bien identifié par les acteurs des lycées, qui le perçoivent comme une aide à la réalisation de leurs projets, et un levier essentiel pour développer la promotion de la santé au sein des établissements. Les différentes actions déployées doivent cependant être renforcées, car les projets des établissements restent souvent dépendants de l'investissement d'un nombre restreint de personnels. Ceux-ci ont besoin d'être soutenus dans leur démarche, et de bénéficier de l'appui des opérateurs extérieurs de prévention dans la mise en œuvre des actions. Les financements régionaux et l'appui aux acteurs apparaissent ainsi indispensables au maintien et au développement ultérieurs des actions de promotion de la santé au bénéfice des lycéens. Un engagement pérenne de l'ensemble des partenaires - jeunes, parents d'élèves, professionnels, institutions, associations - s'avère également essentiel pour aller plus loin dans le développement d'un environnement propice au bien-être, à la santé des jeunes, aux apprentissages et aux projets individuels et collectifs de tous les acteurs. ■

OBSERVATION DU DISPOSITIF DE PROMOTION DE LA SANTÉ

DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE
À DESTINATION DES LYCÉENS



📖 Ressources documentaires en promotion de la santé

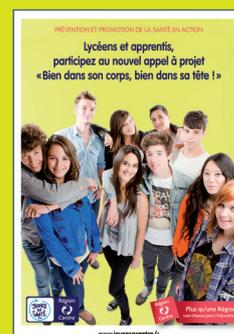
- Éducation pour la santé: concepts et méthodes. Lyon: CRAES-CRIPS Rhône-Alpes. www.education-sante-ra.org/dossiers
- L'éducation pour la santé en 30 mots. Nantes: Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS pays de Loire). www.eps30mots.net/_front/Pages/page.php
- Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. Ottawa: Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 1986. www.sante.gouv.fr/cdrom_lps/pdf/Charte_d_Ottawa.pdf
- Dossiers documentaires de la Société Française de Santé Publique. www.sfsp.fr/dossiers/dossiers.php

Ressources documentaires proposées par Crescendoc, le réseau documentaire régional en Éducation et Promotion de la santé de la région Centre. Ce réseau s'inscrit dans le Pôle régional de compétence animé par la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (Fraps) Centre. www.frapscentre.org//crescenbase

🎯 Promotion d'actions en promotion de la santé par les lycéens et apprentis

Tu veux développer un projet en lien avec la santé (sensibilisation, mises en place d'actions concrètes ou d'outils éducatifs) et devenir acteur de prévention...

Le Conseil régional du Centre encourage les initiatives de lycéens et propose le programme «*Lycéens, apprentis, bien dans son corps, bien dans sa tête!*».



www.regioncentre.fr/accueil/les-services-en-ligne/appels-a-projets/education-formation/prevention-promotion-sante.html



Plaquettes thématiques «*santé perçue et comportements des jeunes en lycées publics de la région Centre*» portant sur les habitudes alimentaires, la sexualité et les méthodes contraceptives, la violence et les incivilités, les consommations de produits psycho-actifs et le mal-être.

Plaquette issue du rapport d'étude «*Observation du dispositif de soutien des actions de promotion de la santé du Conseil régional à destination des lycéens et des apprentis*» - Septembre 2014.

Une communication des observations issues de cette étude a été réalisée lors d'une journée de rencontre et d'échange «*Bien-être au cœur du projet éducatif, quelles dynamiques pour un environnement favorable autour des jeunes?*» au Conseil régional du Centre, le 6 février 2015.

Nos remerciements s'adressent à tous les professionnels des établissements pour avoir accepté de répondre au questionnaire et de nous avoir livré leurs expériences professionnelles lors des entretiens.

Rédacteur de la plaquette: Pierre Chalmeton (ORS Centre) sous la direction de Céline Leclerc (ORS Centre)

Comité de pilotage présidé par Saadika Harchi, conseillère régionale déléguée prévention santé; coordonné par Sylvie Guillat, cheffe du service Développement actions éducatives, de la Direction des Lycées et de l'Action éducative du Conseil régional Centre, et composé de Denis Gelez, responsable du département de la prévention et promotion de la santé de l'Agence régionale de santé du Centre (ARS); Charlotte Akhras-Pancaldi, chargée de mission à la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé; Catherine Miloche, infirmière conseillère technique auprès du recteur de l'académie Orléans-Tours; Odile Willemetz, chargée de mission, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Centre; Martine Rico, Fédération des conseils de parents d'élèves; Emmanuel Rusch, professeur des universités – praticien hospitalier.

Conception graphique: atelier J-PH. Germaud-Orléans - Impression: Inore Groupe-Impression(58)

